

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PATRIMOINE  
LUNDI 16 FEVRIER 2009 A 18 H 00  
SALLE DE REUNION N°2**

**Présents** : MM. MARTEEL Claude, Maire, MARTEEL Jean-Claude, M. et Mme WALLYN Bernard et Yvette, Mme VROLAND Claudine, M. DELANNOYE Christophe, Mme MARTEEL Marie-Claude, M. VANHEE Yannick, M. VANHILLE Alain, Mme VANHILLE Anita, M. DELEPELAERE Teddy, Mme VERMEIRE Michèle, M. CARTON Bruno, M. HENNEGRAEVE Henri, Mme LEROUX Annette, M. VANHILLE Jean-Claude, Mme HENNEGRAEVE Lucette, M. LEYS Raymond, Monsieur LECLERC Daniel, M. BONTE Serge.

**Excusés** : M. LESSIEUX Lucien, M. VANHILLE Michel, Mme VANHILLE Monique, M. LOOTEN Pierre,

**Absents** : Monsieur MENNEVEUX Didier, Monsieur VAN EECKHOUT Jean, M. BIALECKI Francis, M. BERTELOOT Philippe.

**Rappel ordre du jour :**

**Travaux :**

- Préparation programme 2009
- Point sur les travaux effectués à la nouvelle salle des fêtes
- Travaux à la piscine
- Questions diverses

**Environnement :**

- Choix des dates des concours des parcelles fleuries
- Aménagement de l'espace vert et de la nouvelle place du marché
- Choix des fleuristes

**Sécurité :**

- Appel d'offres pour les extincteurs, le désenfumage et la formation du personnel

**Ordre du jour :**

**Programmation des travaux prévus en 2009 :**

**Reste à réaliser du programme 2008 :**

**L'office du Tourisme :**

Mise en place d'un chauffage par le sol, rénovation du carrelage.

Des travaux supplémentaires ont été demandés : percement de murs et agrandissement de l'accueil.

**Salle des sports :**

Suppression des bacs à fleurs.

**Presbytère :**

Démolition de l'extension.

**Nouveau programme :****Ecole Deswarte :**

- Réparation des chéneaux et plastification du chéneau aile EST.
- Salle polyvalente, remplacement des menuiseries et aménagement dans le cadre du projet de création de la salle de psychomotricité de l'école. Ces travaux feront l'objet d'une concertation avec les utilisateurs.

**Ecole des Goélettes :**

- Programme de rénovation des peintures intérieures des Primaires.

**Ancienne cantine des Goélettes :**

- création de locaux associatifs.

**Espace Bray :**

- Séparation des alarmes.
- Locaux de l'association des « Royal Fléchettes », remplacement des menuiseries.

**Médiathèque :**

- Rénovation des peintures extérieures.

**Fa.mi.la :**

- Création d'un accès au groupe de climatisation (demande du prestataire Elyo)
- Vidéo surveillance, remise en état.

**Salle des sports :**

- Etanchéité de la toiture.

**Salle des Arts Martiaux :**

- Travaux de mise aux normes.
- Divers travaux (suivant liste).

**Stade municipal :**

- Réfection du carrelage au Clubhouse.

**Tennis :**

- Réfection des 2 cours aile EST (travaux SIDF).

**Eglise Notre Dame :**

- Amélioration de l'éclairage.
- Dépose de l'autel en brique (travaux déjà évoqués et souhaités par la communauté chrétienne).

**Cimetière :**

- Continuation de la création d'allées en dur pour PMR ( travaux CUD).

**Local technique propreté plage :**

- Alimentation en eau potable.
- Remplacement de la porte du garage.

**Camping :**

- Elagage d'arbres.

**Effacement Réseaux Télécom :**

- Rues des Chalutiers et des Doris.

**Prévision, voiries, assainissements et réseaux divers (sous réserve décision CUD) :**

- Suppression des alimentations d'eau en plomb, travaux en cours (SMAERD)
- Rue des marins : remplacement du réseau d'eau de ville, en cours de réalisation, et renforcement du dispositif de lutte contre les incendies (bornes incendie).
- Parking square des Anciens Combattants : accessibilité PMR et élargissement de l'entrée.
- Rue des Margats avec création de réservoirs d'orage. Travaux qui comprendront également des interventions rues des Cigognes et des Alouettes.
- Effacement réseaux chemin de l'école Bray.
- Giratoire : angle de l'avenue du Général de Gaulle et du boulevard Pompidou.
- Rue Pierre Decock.

## **Sécurité accessibilité :**

### **Appel d'offres : moyen de lutte contre l'incendie et formation du personnel.**

C. Delannoye fait un état des lieux des bâtiments publics objet de l'appel d'offres. Il est fait aussi mention du coût 2008 afin de réaliser les contrôles obligatoires ou non pour le parfait entretien de ces moyens de lutte. 4 entreprises ont été contactées pour les extincteurs et 5 pour les désenfumages afin de pouvoir réaliser correctement l'appel d'offres.

### **Extincteurs et formation:**

Sur les 4 entreprises, 3 ont répondu, 1 n'a pas donné suite à notre courrier. Sur les 3 restantes, 1 n'était pas sous la norme APSAD qui est une norme requise pour cet appel d'offres.

### **Désenfumage :**

Sur les 5 entreprises, 4 ont répondu, 1 n'a pas donné suite à notre courrier. Sur les 4 restantes, 1 n'était pas sous la norme APSAD qui est une norme requise pour cet appel d'offre.

C. Delannoye donne des explications sur la méthode utilisée afin d'établir un comparatif « juste ». La facture 2008 sert de base et on y mentionne le coût pour chaque entreprise comme si elle avait réalisé les prestations.

En conclusion, la société N° 2 a remporté l'appel d'offre sur le global des 3 postes concernés (extincteurs, désenfumages et formation du personnel) avec un gain, comparativement à 2008, de 911€ soit 22%.

Concernant la formation du personnel, une première séance sera planifiée aux vacances de Pâques pour permettre la participation du personnel des écoles. 12 personnes seront donc inscrites pour cette formation. (6 des écoles + 6 des ateliers).

Il est aussi envisagé de faire une 2<sup>e</sup> séance pour les élus (modalités restant à définir)  
En annexe à ce compte rendu : le document de travail remis à chacun en commission.

## **Environnement :**

Madame Claudine Vroland :

- Propose de retenir les dates de passage des jurys pour les concours : des jardins et balcons fleuris, d'une part, et du camping fleuri, d'autre part.

Les dates sont fixées et seront confirmées ultérieurement.

- Propose l'installation de jeux dans l'espace situé entre le parking du futur marché et les terrains de pétanque. Il est rappelé que ce terrain, à l'origine prévu pour relocaliser l'entreprise Thooris, est destiné à un espace vert et des plantations d'arbres de haute tige pour faire écran à l'arrière plan (bâtiments des installations sportives).

- Propose de choisir un fournisseur pour les achats de bouquets de fleurs, couronnes et autres compositions florales. Elle souhaite pouvoir travailler avec plusieurs fournisseurs. Il est rappelé que nous sommes astreints à rechercher le meilleur prix pour une qualité définie, c'est ainsi qu'une recherche sera entreprise auprès des éventuels fournisseurs.

- Informe qu'un banc est commandé et sera disposé dans la zone du Calvaire.

## **Informations diverses :**

### **Bureau de la poste :**

- Une rampe pour PMR devrait être mise en place sur le trottoir de l'Avenue du Général de Gaulle.

### **Assainissement secteur de la rue Albert 1<sup>er</sup> :**

Une étude fait apparaître de nombreuses anomalies de branchements. Les riverains devront palier à leur non-conformité. La CUD les y aidera. Nous reviendrons sur ce dossier. C'est sur tout le territoire CUD que les contrôles sont exécutés conformément aux obligations et au respect de la loi sur l'eau.

### **Salle des fêtes :**

Les travaux du gros œuvre ont pris du retard du fait de 20 jours d'intempéries. Cependant, étant donné que le chantier est divisé en 4 secteurs, les entreprises de second œuvre ne sont pas gênées par ce retard. Il est rappelé que la salle doit être livrée pour la mi-septembre.

### **Piscine :**

Faisant suite à la désignation de l'architecte, le cabinet Jérôme Soissons, deux projets nous ont été présentés. L'un conforme à ce qui avait été prévu précédemment, et un nouveau sur lequel le bureau association et le local de stockage se situeraient en façade SUD, et qui permettrait de résoudre le problème des menuiseries abimées et un agrandissement de la plage du bassin coté SUD .

L'architecte finalise ce dernier projet qui sera présenté aux utilisateurs et à la commission lors d'une prochaine réunion.

### **Contrats de Chauffage :**

Le prestataire de service, la société Elyo, a établi un rapport d'activité portant sur la période du 15/09/2007 au 14/09/2008. Celui-ci est mis à disposition pour étude (bureau des adjoints).

## Questions diverses :

*Monsieur Alain Vanhille ( par mail) Questions ci-annexées*

### 1-Travaux au cimetière :

Depuis la précédente commission Patrimoine, les travaux ont débuté. Compte tenu de l'étroitesse, à certains endroits, de l'allée principale, nous avons été amenés à modifier le tracé initial. Il faut en effet tenir compte des inhumations et exhumations et il aurait été impensable de les réaliser « à l'aide d'un marteau piqueur » en effet, traditionnellement à Bray-Dunes, les caveaux ont leur ouverture en façade. Il en aurait été différemment si cela se faisait par le dessus.

C'est donc en longeant les rangées de caveaux que nous avons retracé la piste en dur. Cela permettra, par ailleurs, une meilleure desserte des allées dès que les 2 allées transversales auront été réalisées (probablement cette année), le cimetière ne sera pas découpé en 2 zones accessibles PMR, mais en 4 zones.

### 2- Place du marché :

Le Maire rappelle les différentes étapes de cette affaire, qui remonte à 7 ans, en expliquant que des propositions de relocalisation ont été faites à l'entreprise de pompes funèbres THOORIS et qu'un accord amiable n'a pas pu être trouvé. Dans le même temps, l'entreprise présentait un permis de construire pour un funérarium localisé dans la maison, permis de construire qui a été laissé en suspens puisqu'il compromettrait le projet d'aménagement du centre ville.

Les procédures sont terminées, la CUD a procédé à la saisine du juge des expropriations qui doit se prononcer sur le montant de l'indemnité (délai fixé à 3 mois).

Les travaux de démolition pourront alors être entrepris.

### 3-PAJ :

Ce projet doit être soumis à la commission des sites.

Mai 2006, premier examen du dossier : la commission demande à ce qu'un projet global soit présenté (bâtiment, aire de camping et aménagement paysager).

Juillet 2007, la commission demande de revoir l'implantation du bâtiment sanitaire.

Consécutivement l'architecte modifie les plans et une visite sur site est organisée en décembre 2007.

Janvier 2008, le dossier est à nouveau présenté, mais faute de temps (trop de dossiers à l'ordre du jour), celui-ci n'a pu être examiné par la commission et son étude est reportée à une date ultérieure.

Le prochain passage en commission des sites est prévu le 26 mars 2009.

Il n'y a pas de budget prévu pour d'éventuels travaux en 2009.

### 4-Impasses :

Impasse de la rue Albert 1<sup>er</sup> : Nous supposons qu'il s'agit de celle sise au début de la rue. La demande d'intervention de la CUD a été faite dans le cadre des prévisions de travaux de voirie à venir. Il faudra cependant résoudre un problème de propriété de terrain car le bout de

l'impasse est privée. Il y aura également des travaux d'assainissement pour reprendre, à l'est, une évacuation d'eau pluviale.

Impasse du père Lachaise : Un dossier avait été ouvert en 1989, qui depuis, butte sur des problèmes de propriétés privées et de voisinage. Des plans avaient été élaborés par la CUD avec la possibilité d'accès au début de l'impasse et la matérialisation de l'allée pour la rendre facilement circulaire (comme cela a été fait impasse de l'hospice, derrière le PMU)

Impasse de la Plaine : Les travaux sont liés à l'urbanisation de la zone. Des projets de lotissements ont été présentés (entre la rue de l'abbé Catry et l'impasse). La réalisation de ces projets pourrait se faire dans un délai assez court, mais ceux-ci rencontrent des problèmes d'assainissement et d'assèchement des terrains.

Il est rappelé, que cette impasse n'était à l'origine qu'une allée bordée d'une haie, inaccessible aux véhicules et non éclairée et que la municipalité a fait réaliser des travaux, certes sommaires, mais qui ont sécurisé et facilité l'accès aux riverains, l'acquisition de terrains ayant permis la possibilité de désenclavement et d'urbanisation de cette zone.

### **5-Presbytère :**

Des explications ont, à plusieurs reprises été données, mais cela ne nous dérange pas de les répéter.

Les discussions ont été entamées avec l'Evêché il y a trois ans.

L'Evêché souhaite se séparer de la Salle paroissiale. La communauté Chrétienne souhaite avoir des locaux pour ses activités, dont le catéchisme.

Un échange de bâtiments, à l'issue d'une discussion Evêché/Ville de Bray-Dunes, a donc été envisagé.

La ville rétrocèdera le presbytère après y avoir fait quelques travaux, et deviendra, en échange, propriétaire de la Salle paroissiale qui sera aménagée pour y faire une salle de réception et pourra accueillir de petites manifestations.

Nous avons relancé plusieurs fois ce dossier et nous sommes toujours en attente d'une réponse définitive.

### **6-Salle du patronage :**

Vous situez la salle derrière l'église du centre ville, il y a donc erreur sur le nom, il doit s'agir de la Salle paroissiale.

Cette question est donc liée à la précédente.

La question comporte une appréciation « *..une municipalité responsable devrait s'intéresser plus sérieusement à ce sujet.* ». Nous jugeons cette appréciation déplacée car la ville n'est pas propriétaire. Des solutions ont été proposées à l'Evêché, les explications sont données ci dessus ( question 5).

### **7-Lotissement :**

Il n'y a pas de lotissement prévu, le POS ne le permet pas. Par contre, le PLU en cours d'élaboration pourrait permettre une zone constructible plus proche du bâti existant. La CUD ne veut plus de lotissement isolé.

Concernant l'acquisition de terrains, M. Vanhille, vous êtes conseiller municipal et membre de la commission des finances, vous devez savoir si la ville a fait des acquisitions.

Votre question est donc tendancieuse.

Des acquisitions foncières ne pourraient être effectuées si elles deviennent possible (contraintes POS..etc.)

### **8-Parking des Anciens Combattants :**

Les travaux étant confiés à une entreprise, la CUD a donc du prévoir un financement, retenu en 2009. L'entreprise retenue est la SCREG, la demande de DICT et d'arrêté de circulation sont en cours. La réalisation des travaux est imminente.

### **9-Immeubles logements sociaux :**

Il y a une année de retard sur la programmation. Retards dus aux résultats des appels d'offres. Il y a également des difficultés dues à la restructuration interne de PARTENOR. Les travaux devraient démarrer en avril prochain.

#### ***Monsieur Bonte Serge :***

Souhaite qu'un nom soit donné à l'impasse Bray (ainsi dénommée non officiellement). A voir en Conseil Municipal.

#### ***Monsieur Raymond Leys :***

Au sujet des logements sociaux rue de l'abbé Catry, concernant le nombre et les attributions. Le Maire précise qu'il y aura 10 logements et 2 surfaces commerciales, ces dernières pourraient être transformées en logements si elles ne sont pas utilisées. Le projet retenu est celui de la Maison Flamande. Les attributions sont souhaitées pour les Bray-Dunois, mais il est rappelé que cela ne dépend pas de la seule volonté du maire, il y a des règles et des autorités (le préfet) qui sont partie prenante dans les décisions.

Au sujet de l'effacement des réseaux, il lui est répondu que la CUD a réalisé un plan qui fait apparaître que plus de 75% des réseaux ont été mis en sous-terrain sur le territoire de la commune. Ce plan servira de base de travail pour continuer les effacements, le prochain chantier étant celui de la rue Pierre Decock et de la rue de l'abbé Catry dans le cadre des travaux du centre ville.

Au sujet de « la Voie verte » (article de la Voix du Nord), il s'étonne de la mixité des utilisations annoncées (vélos, skates, chevaux, piétons..). Le sujet est discuté, en particulier il serait intéressant de savoir comment cela pourra ce faire, si les vélos ne peuvent être admis en bordure des sites, qu'en sera-t-il des chevaux ?

La Voie ferrée sera-t-elle réutilisée (tramway) ? Cela a été évoqué mais le coût, très élevé, est dissuasif.

**Jean-Claude MARTEEL**

**Claude MARTEEL**

Adjoint : Travaux

Maire,  
Vice-président de Dunkerque Grand Littoral